



### Fiche d'information sur l'empoisonnement au monoxyde de carbone

#### Quel est le problème ?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, incolore susceptible d'entraîner un risque de maladies subites, voire de décès. Il y a du monoxyde de carbone dans les émanations de combustion, tels que celles produits par des véhicules automobiles, de petits moteurs à essence, des poêles, des lanternes, par le bois ou le charbon, ainsi que par des cuisinières à gaz ou des appareils de chauffage. Le monoxyde de carbone émanant de ces sources peut s'accumuler dans les espaces fermés ou semi fermés. Les personnes ou les animaux sont susceptibles d'être victimes d'intoxication par inhalation de ce gaz dans ces espaces.

Parmi les symptômes les plus courants d'empoisonnement au CO figurent les maux de tête, vertiges, sensations de faiblesse, nausées, vomissements, douleurs à la poitrine et confusion. Toute ingestion de taux élevés de monoxyde de carbone peut entraîner des pertes de conscience ou un risque de décès. En dehors des cas de suspicion, l'empoisonnement au monoxyde de carbone peut s'avérer difficile à diagnostiquer parce que les symptômes correspondent à ceux d'autres maladies. Les personnes endormies ou sous l'emprise de l'alcool sont susceptibles de décéder par empoisonnement au monoxyde de carbone avant même d'en ressentir les symptômes.

#### Quels sont les individus à risque ?

Tous les humains et les animaux sont susceptibles d'être exposés à un risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone. Certains groupes (les enfants à naître, les nourrissons, les personnes souffrant de pathologies cardiaques chroniques, d'anémie, ou de problèmes respiratoires, sont plus sensibles à ses effets. Plus de 500 Américains décèdent chaque année des suites d'un empoisonnement accidentel au monoxyde de carbone. Plus de 2 000 personnes se suicident en s'empoisonnant volontairement.

#### Est-il possible de prévenir ce risque ?

Oui, vous pouvez prévenir l'empoisonnement au monoxyde de carbone en prenant des précautions simples pour que :

- tous les appareils fonctionnant à partir d'un combustible soient correctement installés, entretenus par des professionnels, et utilisés avec précaution ;
- les chaudières, chauffe-eau, séchoirs au gaz fassent l'objet d'une inspection annuelle par un technicien dûment qualifié ;
- les conduites et tuyaux des cheminées soient contrôlés et ramonés tous les ans ;
- les installations de chauffage fonctionnant au combustible et dépourvues de système de ventilation ne doivent être utilisées que lorsque quelqu'un est présent sur place pour en surveiller le fonctionnement, toutes portes et fenêtres restant ouvertes pour assurer un apport suffisant d'air frais ;
- les systèmes d'évacuation des automobiles soient régulièrement inspectés pour repérer d'éventuels défauts ; et
- les tuyaux d'échappement des véhicules automobiles fassent l'objet d'une inspection afin d'éviter toute obturation par la neige au cours des mois d'hiver.

**N'oubliez pas :**

1. n'utilisez jamais une cuisinière ou un four à gaz pour chauffer une maison ;
2. n'utilisez jamais un gril à charbon, un gril/brasero, une lanterne ou un poêle de camping à l'intérieur d'une maison, d'une tente ou d'un camping-car ;
3. n'utilisez jamais un générateur, un appareil de nettoyage sous pression ou autre moteur alimenté au mazout dans un sous-sol, un garage, ou dans une autre structure fermée, même si les portes ou les fenêtres sont ouvertes, à moins que l'équipement concerné n'ait été installé par des professionnels et ne soit bien ventilé ;
4. ne jamais utiliser un générateur, un appareil de nettoyage sous pression ou autre moteur alimenté au mazout devant une fenêtre ou une porte ouverte, si les émanations risquent de s'évacuer dans un espace fermé ;
5. ne jamais laisser fonctionner le moteur d'un véhicule garé dans un espace clos ou partiellement clos, comme par exemple un garage fermé.

La connaissance est essentielle à la prévention d'un empoisonnement au monoxyde de carbone. Dans la plupart des cas d'empoisonnements accidentels, les victimes ignoraient complètement qu'il y avait formation de monoxyde de carbone et qu'il s'accumulait dans l'atmosphère qu'elles respiraient. Il est très facile et peu onéreux de repérer la présence de monoxyde de carbone dans un lieu d'habitation. Plusieurs types d'alarmes efficaces et relativement bon marché sont actuellement disponibles sur le marché. Envisagez de placer une alarme au monoxyde de carbone à chaque niveau de votre lieu d'habitation et dans vos chambres.